



HAL
open science

L'ancrage par l'engagement associatif: initiatives par et pour les Syriennes au Liban

Elsa Maarawi

► **To cite this version:**

Elsa Maarawi. L'ancrage par l'engagement associatif: initiatives par et pour les Syriennes au Liban. e-migrinter, 2022, Étudier les migrations internationales sous le prisme de la tension: dominations, résistances, réflexivité, 23, 10.4000/e-migrinter.3029 . hal-04317453

HAL Id: hal-04317453

<https://hal.science/hal-04317453v1>

Submitted on 5 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain



e-Migrinter

23 | 2022

Étudier les migrations internationales sous le prisme
de la tension : dominations, résistances, réflexivité

L'ancrage par l'engagement associatif : initiatives par et pour les Syriennes au Liban

Elsa Maarawi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/e-migrinter/3029>

ISSN : 1961-9685

Éditeur

UMR 7301 - Migrinter

Référence électronique

Elsa Maarawi, « L'ancrage par l'engagement associatif : initiatives par et pour les Syriennes au Liban », *e-Migrinter* [En ligne], 23 | 2022, mis en ligne le 06 décembre 2022, consulté le 15 décembre 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/e-migrinter/3029>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2022.

Tous droits réservés

L'ancrage par l'engagement associatif : initiatives par et pour les Syriennes au Liban

Elsa Maarawi

Introduction : Devenir exilé·e syrien·ne au Liban

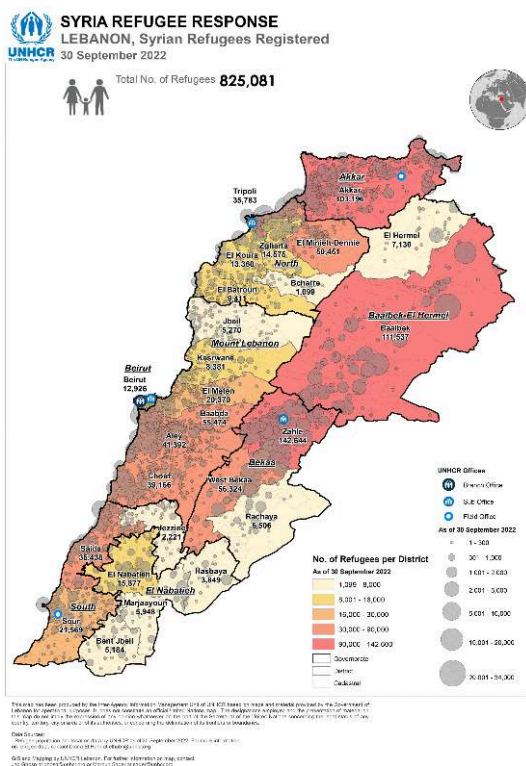
- 1 En mars 2011, en Syrie, des manifestations anti-régime dans le sud du pays amorcent un soulèvement populaire sans précédent, réprimé violemment par le régime syrien. Cette situation a provoqué le déplacement et l'exil de millions de Syrien·ne·s en Syrie, dans les pays limitrophes et au-delà¹. Au Liban, le nombre de Syrien·ne·s qui approchent le HCR pour demander la protection internationale atteint le million en avril 2014. L'accueil des personnes fuyant la Syrie dans le Pays du Cèdre est principalement organisé par les municipalités et les populations au niveau local. Un système d'assistance solidaire se met rapidement en place, dans le contexte d'une politique de laisser-faire de la part du gouvernement libanais. Ce n'est qu'à partir de 2015 que ce dernier met fin à cet accueil et adopte une série de mesures qui encadrent et limitent la présence syrienne au Liban. Ces mesures réduisent les possibilités d'entrée sur le territoire aux Syrien·ne·s, ainsi que leur liberté de circulation.
- 2 Cette situation conduit les Syrien·ne·s à s'adapter et trouver des moyens de contourner les nombreuses limitations qui leur sont imposées. Le conflit syrien ayant empêché la majorité des Syrien·ne·s présent·e·s au Liban de rentrer, ils et elles ont dû trouver des moyens de gérer leur exil, que ce soit par le départ vers d'autres pays ou par la mise en place d'arrangements familiaux et professionnels permettant un ancrage au Liban.
- 3 Cet article entend examiner ces arrangements, et plus particulièrement comment l'engagement associatif peut représenter un moyen d'ancrage genré dans un contexte où l'installation de migrant·e·s est encadrée par un cadre social et législatif peu favorable. Le lien entre engagement associatif et insertion dans le territoire d'exil sera donc examiné à l'aune d'expériences de femmes syriennes. Cette étude se situe dans la

continuation des travaux sur les associations syriennes au Liban et leur structuration du monde du travail par les organisations non gouvernementales (ONG) (Fourn, 2019).

- 4 Il s'appuie pour ce faire sur des matériaux issus d'une recherche doctorale en cours. Il s'agit, d'une part, d'une observation de cinq mois dans un centre social tenu par des Syriennes au Liban ; et d'autre part, d'entretiens semi-directifs ou informels avec les gérantes du centre et avec d'autres femmes participant à ses activités. De manière plus marginale, certaines observations dans d'autres lieux de socialisation de femmes syriennes, mais impliquées dans le monde associatif au Liban, seront aussi mobilisées².
- 5 Pour donner à voir la manière dont se réalise un tel ancrage, nous reviendrons tout d'abord sur la configuration politique et légale qui a constitué la trame de fond de l'enquête. Nous analyserons dans un second temps la manière dont l'engagement associatif a pu représenter, pour les migrantes, certaines fenêtres d'opportunité dont il importait de se saisir. Nous montrerons enfin que ce moyen d'ancrage, qui prend appui sur des ressources genrées, n'en reproduit pas moins d'autres rapports sociaux existant avant l'exil.

1/ Une présence (dés)encadrée : entre neutralité, hostilité et acceptation

Figure 1. Carte de la répartition des Syrien-ne-s enregistré-e-s avec le HCR au Liban (source : HCR)



- 6 En 2011, les Syrien-ne-s qui entrent au Liban s'installent principalement dans le Akkar, région du Nord Liban, proche de la frontière avec la Syrie, chez des membres de leur famille ; puis à partir du printemps 2012 dans la plaine de la Bekaa, région également frontalière avec la Syrie (Hassine, 2015 ; Naufal, 2011).

- 7 En 2012 et 2013, la militarisation de l'opposition syrienne et l'explosion de la violence infligée par le régime syrien aux populations a pour conséquence l'exode de milliers de Syrien-ne-s qui, contrairement aux précédent-e-s, ne font plus d'allers-retours en Syrie, leur installation devenant quasi permanente (Hassine, *ibid.*). C'est par exemple le cas de Dima, une syrienne de 45 ans originaire de la ville de Qosseyr dans l'Ouest de la Syrie, qui réside au Liban depuis 2013 avec ses quatre enfants : « *Je ne peux pas dire que je ne veux pas rentrer en Syrie. Je ne peux pas rester ici à la base. Mais je ne pourrais pas rentrer à Qosseyr. Ce serait trop dur*³. »
- 8 Quand les Syrien-ne-s arrivent au Liban après 2011, ils/elles ont la possibilité de s'inscrire auprès du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), une agence des Nations-Unies qui leur délivre un certificat d'enregistrement. D'après le HCR, le nombre de Syrien-ne-s résidant au Liban est d'environ un million et demi⁴, dont 40% vivent dans la plaine de la Bekaa, 30% dans le nord du pays, 25% à Beyrouth et au Mont Liban et 10% dans le sud (UNHCR, 2020). Outre l'accès à l'aide humanitaire, les Syrien-ne-s enregistrée-s ont la possibilité d'accéder à certains services comme l'éducation mais ils et elles deviennent rapidement un enjeu démographique, médiatique, politique, social et économique pour le pays du Cèdre.

Une arrivée inscrite dans un contexte historique et politique peu favorable

- 9 Les Syrien-ne-s ne portent officiellement pas le titre de « réfugié-e » car le Liban n'est pas signataire de la Convention de Genève de 1951 et ne reconnaît pas le droit d'asile. Il considère la présence des déplacé-e-s syrien-ne-s comme étant temporaire, ce qui complique et limite leurs accès aux droits, à l'emploi ou au logement⁵.
- 10 Depuis leur accès à l'indépendance respectivement en 1943 et 1946, les relations entre le Liban et la Syrie sont caractérisées par une forte interdépendance politique, économique et sociale (Picard, 2016). L'interventionnisme syrien dans les affaires intérieures libanaises, dont le point culminant est l'occupation du Liban par l'armée syrienne de 1976 à 2005, se matérialise par une forte influence sur la classe politique libanaise. Au départ de l'armée syrienne, elle se divise en deux camps appelés mouvement du « 8 mars », pro-syrien et mouvement du « 14 mars », antisyrrien.
- 11 À partir de 2011, la division de la classe politique libanaise conduit dans un premier temps à l'absence de réaction concernant les milliers de Syrien-ne-s qui affluent à la frontière, appelée « politique de distanciation » (Tatar, 2019) et à la mise en place d'une réponse humanitaire largement déléguée aux acteurs locaux et internationaux (Naufal, 2012).
- 12 De plus, leur présence est largement instrumentalisée par les partis politiques au pouvoir, présence tantôt justifiée par l'argument humanitaire, tantôt décriée pour des raisons sécuritaires, comme la présence de combattant-e-s syrien-ne-s sur le sol libanais (Hassine, 2015).
- 13 Ces positions contradictoires expliquent dans un premier temps l'absence de prise de décision quant à l'accueil de ces exilé-e-s. Cet état de fait est rapidement remis en cause par le débordement du conflit syrien sur le territoire libanais, par l'exacerbation des tensions entre quartiers sunnites et alaouites en 2013-2014 à Tripoli⁶ (Gade, 2013) ou les affrontements entre l'armée libanaise et le front al Nusra à partir de 2014 à Ersal⁷

(Tatar, Ibid.), montrant l'interdépendance des deux pays. Courant 2014, le Liban commence à imposer de nouvelles mesures aux Syriennes : nouvelles règles de résidence sur le territoire libanais, restrictions à leur liberté de mouvement (Human Rights Watch, 2014), fermeture des frontières avec la Syrie en janvier 2015 et arrêt de l'enregistrement des Syriennes avec le HCR la même année (Fakhoury, 2020). Des déportations vers la Syrie sont également documentées à partir de 2018 (Human Rights Watch, 2019).

- 14 Face aux refus de l'établissement de camps humanitaires par les autorités libanaises, une partie de la population syrienne se loge dans des campements dits « informels »⁸, sur des terrains privés agricoles ou municipaux ; une autre, dans des appartements, des garages et des espaces en construction. Leur installation se fait donc en dehors d'une politique nationale harmonisée, et donne un rôle particulièrement important aux municipalités, aux propriétaires terriens et immobiliers qui deviennent les principaux gestionnaires de leur présence. Si certaines localités refusent leur installation et restreignent leur liberté de mouvement, d'autres les accueillent largement, comme la municipalité d'Ersal située à la frontière libanaise est⁹, ou d'Al-Marj, municipalité de la Bekaa-Ouest, où 60% de la population serait syrienne, dont une majorité vit dans les 56 campements informels installés sur des terrains agricoles¹⁰.
- 15 Cette absence de politique d'accueil harmonisée des Syriennes se déroule dans un contexte difficile pour le Liban, directement affecté économiquement par la fermeture des frontières syriennes et socialement par l'afflux des personnes recherchant un lieu sûr. La faiblesse des infrastructures, les problèmes de corruption, de gouvernance et la crise économique qui débute en 2019 sont autant de facteurs qui contribuent à augmenter les tensions entre les groupes sociaux (Tatar, Ibid), notamment en raison d'une pression sur le marché du travail et du logement. Plusieurs Syriennes relatent d'ailleurs de mauvaises expériences liées à leur installation, comme la hausse des loyers sans préavis, les évictions forcées, le vol et la destruction des logements ou encore le harcèlement sexuel.

Le rôle de la communauté internationale : la gestion du transit

- 16 De son côté, la communauté internationale – présente au Liban via les agences des Nations Unies, les Ambassades des pays européens, américains, du Golfe ou de l'Union européenne, et les ONG financées par ces organismes – organise la présence syrienne en négociant avec les autorités libanaises la mise en place de programmes humanitaires. Cette négociation se réalise dans un contexte de tensions entre deux objectifs opposés : le maintien des Syriennes sur le sol libanais pour la communauté internationale, et le renvoi vers la Syrie ou la réinstallation organisées par les acteurs internationaux (HCR, ambassades, associations...) des Syriennes dans des pays tiers pour le gouvernement libanais (Facon, 2021).
- 17 En 2016, un document est signé entre l'Union européenne et le gouvernement libanais – le *Lebanon compact*. Cet accord vise à améliorer la gouvernance de l'accueil des réfugiées en échange du développement économique du pays, mais ne permet pas la mise en place de mesures pour améliorer la situation des Syriennes. Par exemple, l'obtention d'un permis de séjour gratuit reste conditionnée à l'enregistrement au HCR, pourtant gelé depuis 2015 (Bank et Fröhlich, 2021).

- 18 L'aide financière ou au logement destinée aux réfugié·es enregistré·es avec le HCR est réduite d'année en année, et son accès est conditionné à des critères de vulnérabilité évaluée de manière non transparente et non harmonisée par les ONG et les agences des Nations Unies elles-mêmes¹¹. Cette situation rend l'accès à l'aide humanitaire compliquée et ces personnes doivent souvent se tourner vers d'autres canaux d'aide ou d'emplois informels.
- 19 Outre l'aide humanitaire qui concerne les besoins en nourriture, logement et santé, d'autres initiatives portées par des acteurs associatifs permettent en particulier aux Syriennes de s'ancrer dans leur territoire de transit libanais.
- 20 Naviguant entre des politiques déployées par les autorités qui ne leur garantissent aucun droit, et limitent leur liberté de circulation, la fragmentation du marché du travail qui leur garantit un accès limité à ce dernier (Longuenesse, 2015) et les actions de la communauté internationale dirigées vers les « vulnérables » (Janmyr et Mourad, 2018), les Syrien·es mettent en place des tactiques¹² pour gérer leur présence. Ils et elles développent des relations avec les habitant·es des quartiers où ils vivent, s'investissent dans des activités rémunérées et se forment à de nouvelles compétences à travers l'action des ONG et de la société civile syrienne active au Liban.

2/ Une installation facilitée par le tissu social et associatif

- 21 Pour faire face à l'hostilité des politiques d'asile à leur égard, l'une des fenêtres d'opportunités qui se présente est le secteur humanitaire. Seul secteur autorisé à s'occuper des Syrien·es dans un cadre limité par le gouvernement¹³, des acteurs locaux et internationaux mettent en place des actions pour aider les Syrien·es au Liban. Le travail humanitaire constitue un aspect important de la vie des Syrien·es au Liban, leur permet de travailler informellement (Drif, 2018), de se former et, pour certain·es militant·es ayant participé à la Révolution syrienne, de continuer à s'engager (Fourn, 2019). Ce travail s'effectue dans plusieurs types d'ONG, dont certaines sont ancrées dans le tissu social local.
- 22 Par exemple, certaines institutions religieuses (Églises, Mosquées) permettent aux Syrien·es d'accéder au logement :
- « [...] Ma belle-mère, mes belles-sœurs et moi nous sommes allées dans une école aménagée à Eرسال pour les réfugiés [...] C'était une très vieille école, aucun enfant n'y étudiait. Il y avait des associations ou peut-être un cheikh d'Eرسال, une initiative individuelle, il n'a pas de liens avec une association ou avec les ONG, c'est lui qui a ouvert l'école et il y avait des choses simples comme 4 matelas dans chaque chambre, quelques couvertures, des petits oreillers, une petite bombonne de gaz ; voilà les choses qu'ils avaient mises dans la chambre¹⁴. »
- 23 D'autres leur donnent accès à un travail rémunéré :
- « Une école s'est ouverte dans le quartier à côté en septembre, donc j'ai voulu candidater. Je lui [le prêtre] ai demandé s'il y avait quelque chose que je pouvais enseigner avec lui ; à ce moment-là s'est ouvert un créneau pour l'enseignement aux Syriens l'après-midi ; il y avait de grands ensembles à proximité de l'école, des campements, donc il m'a dit que si Dieu le veut et qu'il y a un nombre suffisant d'élèves et qu'on ouvre un créneau l'après-midi pour les élèves syriens, tu viendras enseigner avec moi. Et grâce à Dieu il y a eu assez de monde. Au début il y avait 3 classes puis après, 12 classes. Et j'ai commencé à enseigner avec lui.¹⁵»

- 24 En outre, des ONG organisent des sessions de formation dans les campements informels, sur des sujets variés comme l'accès aux actes d'état civil ou aux services de santé. Ces activités permettent à certaines personnes de créer de nouveaux liens, comme l'explique Dima :

« À partir de 2017, j'ai commencé à rencontrer des organisations à l'intérieur du campement, j'ai fait des formations avec l'organisation norvégienne [Norwegian Refugee Council], avec Oxfam, avec la Croix Rouge, des formations sur la protection [légale et sociale], des formations en droit, j'ai commencé à voir comment les gens vivaient, j'ai fait connaissance avec eux, comment ils réussissent à vivre, à s'adapter¹⁶ »

et même de réaliser et d'apprendre de nouvelles compétences :

« et comme j'étais seule, je n'ai pas d'homme, et parce ma chambre était propre et bien rangée, toutes les personnes qui voulaient faire passer des questionnaires venaient chez moi. Toute personne qui venait des organisations, qui cherchaient un endroit pour se reposer un peu, ils l'amenaient chez moi. Alors j'ai commencé à nouer des liens, à faire connaissance avec des gens. Les gens ont commencé à m'aimer, je commence à les aimer, ils venaient me rendre visite. Donc j'ai rencontré une amie, elle faisait passer un questionnaire pour une organisation qui s'appelle Sawa. Donc elle me demande : toi, qu'est-ce que tu peux faire dans ce type de choses ? Je lui ai dit : je ne sais pas ce que je peux faire, peut-être que je peux faire quelque chose. Mais je ne savais pas ce que je voulais faire. Bref, elle m'a demandé : tu veux apprendre à faire des accessoires ? [...] je lui ai dit : oui je veux apprendre. A partir de là j'ai commencé à apprendre à fabriquer des accessoires¹⁷ »

- 25 L'exemple de Dima n'est pas isolé. De nombreuses Syriennes, de milieux sociaux plutôt intermédiaires (péri-urbain et ayant complété une éducation secondaire) ont assisté à ce type de formations et certaines ont même été mobilisées en tant que volontaires par les ONG¹⁸. Le statut de volontaire rémunérée est en réalité une façon pour les ONG de contourner l'interdiction d'embauche de Syriennes. C'est l'une des raisons pour lesquelles les enquêtées parlent de travail quand ils et elles mentionnent leurs expériences (Drif, 2018) : « Ces formes de rémunérations ne s'apparentent toutefois aucunement à l'emploi salarié, entendu comme forme de travail stable et protégé. » (Fourn, *ibid.*).
- 26 Yara par exemple, une syrienne de 29 ans, originaire de la banlieue de Damas, ayant arrêté ses études en terminale, résidant au Liban avec son mari et ses deux enfants depuis 2013, a ainsi commencé à collaborer avec une ONG internationale en tant que volontaire rémunérée alors qu'elle habitait dans un campement. Elle était chargée d'identifier les besoins médicaux et les référer à l'organisation. Elle devait également sensibiliser les habitant-es du campement sur des sujets ayant traités à la santé publique et la santé reproductive. Cette expérience lui a ensuite permis d'accéder à d'autres postes de volontariat rémunéré avec d'autres organisations, de passer son baccalauréat grâce au soutien de ces ONG et de déménager dans un appartement avec sa famille¹⁹.
- 27 Aussi, une dizaine d'ONG enregistrées au Liban et/ou à l'étranger mais fondées par des Syriennes, notamment par des militantes syriennes opposées au régime (Ruck, 2021) organisent une réponse humanitaire locale et localisée. Ce réseau d'entraide propose des activités humanitaires et de développement, avec des objectifs plus ou moins politiques comme l'aide médicale gratuite, la distribution d'aide alimentaire, le logement, le développement de compétences sociales ou l'organisation des femmes en vue de l'installation de la démocratie en Syrie.

« On fait des *trainings*, pour initier les femmes à la vie publique, à la vie politique, pour qu'elles soient actives dans la *public sphere*. Et vraiment, c'est très intéressant

le résultat, parce que les femmes là, qui ont suivi ces *trainings*, elles sont vraiment heu... L'autre jour l'une de ses femmes m'a dit « je suis plus moi-même après le *training* ». ²⁰»

- 28 Ce type d'organisation permet aux Syrien·nes de se saisir des problématiques de leur accueil restreint et parfois hostile, et de les contourner par une série d'actions pouvant être assimilées à des tactiques, en « utilisant et détournant » les restrictions aux droits d'installation (Dahdah, 2015).

3/ L'utilisation des ressources sociales pour faciliter un ancrage dans le territoire d'exil

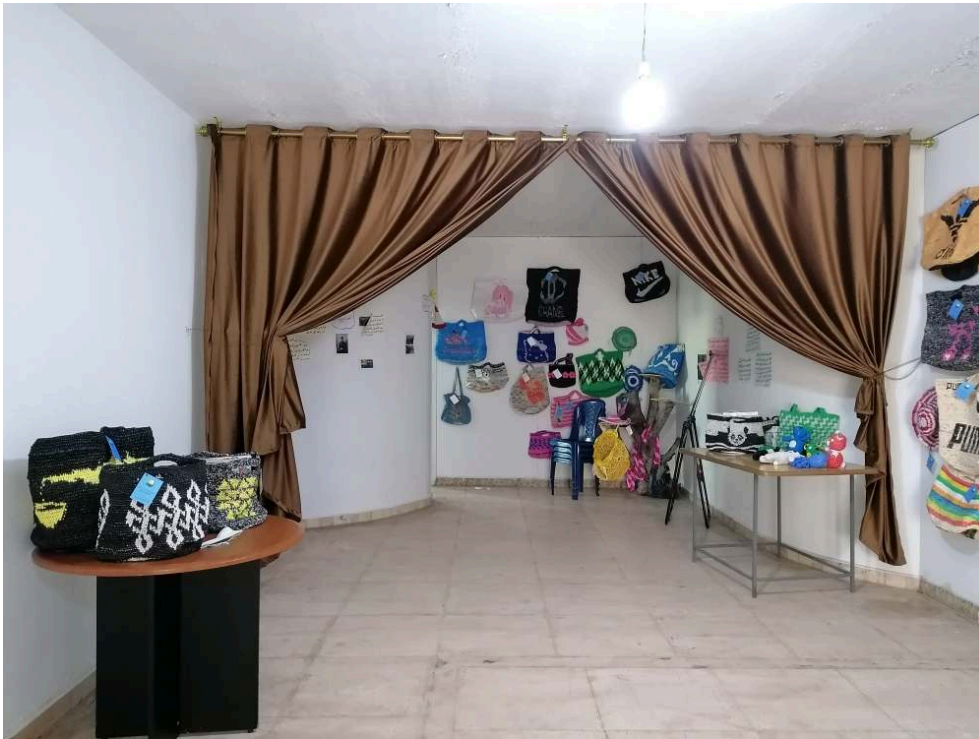
- 29 Si la facilité de passage par les frontières poreuses libanaises a été un facteur important pour le choix du Liban (Knudsen, 2013), les lieux de refuge des Syrien·nes dans le pays sont déterminés par les liens avec des membres de la famille proche ou élargie résident ou ayant résidé au Liban, ou des connaissances déjà présentes au Liban. C'est le cas par exemple des Palestinien·nes Syrien·nes qui se sont installés dans les camps palestiniens libanais (Dorai, 2015) ou des travailleurs syriens qui étaient déjà au Liban avant 2011 et qui ont développé des réseaux interpersonnels (Chalcraft, 2009). Les migrations syriennes au Liban ont également été structurées par des facteurs ayant traits aux milieux sociaux d'origine, les classes intellectuelles et aisées s'étant plutôt installées à Beyrouth et les classes populaires dans les campagnes du Akkar, de la Bekaa et du Sud-Liban dans des tentes ou des immeubles en construction (Tatar, *ibid.*).
- 30 Outre les effets sur le choix des lieux de refuge, ces différences sociales façonnent la manière dont les Syrien·nes s'organisent. À travers l'exemple d'un centre créé par des Syriennes de classe intermédiaire, toutes mères, dans la Bekaa, l'ancrage dans le territoire d'exil est ici envisagé comme produit de la « consubstantialité des rapports sociaux [conçus comme des] rapports de force vivants et fondamentalement dynamiques [...] se [recomposant] en permanence au fil des pratiques sociales et [...] nécessairement variables dans l'espace et dans le temps » (Kergoat et Galerand, 2014).

Un ancrage genré : la participation des femmes et leur *empowerment*

- 31 Cette structuration spatiale des migrations syriennes permet à certain·es de ses acteurs et actrices de s'organiser et de créer une vraie dynamique sociale dans leur lieu de résidence, en particulier quand celui-ci accepte la présence de Syrien·nes comme la municipalité d'Al-Marj. En décembre 2020, des Syriennes y fondent un centre qui offre des cours de travaux manuels, de couture et d'alphabétisation aux femmes des environs. Ce centre a été créé dans le cadre du programme « participation » d'une ONG – que l'on nommera l'ONG A – et a permis à plusieurs dizaines de Syriennes d'ouvrir des centres proposant des activités manuelles, sportives, éducatives et sociales.
- 32 Outre la formation dans des domaines tels que la couture, la coiffure, le maquillage, l'ONG A met en œuvre un programme sur la participation politique, la communication et le leadership. Concernant ces derniers aspects, l'ONG recrute des femmes qu'elle a sélectionnées sur dossier (candidature et entretien) pour une formation de six mois, puis leur offre un financement pour réaliser un projet en groupe. Le groupe de femmes dont il est question ici a bénéficié de ce soutien pour ouvrir le centre, mais également

de donations d'autres associations syriennes et s'est appuyé sur des relations personnelles (le centre est situé juste derrière la maison de la mère d'une des gérantes).

Figure 2. Photo du centre - Image 1, Elsa Maarawi, 2022



- 33 Ce centre est un lieu où se réalisent des sociabilités extrêmement genrées, où les activités sont organisées par les femmes pour les femmes, et où l'espace est réservé aux femmes. La description du projet inclut le terme « *empowerment*²¹ », qui est largement utilisé dans le monde des ONG conduisant des programmes pour les femmes. L'utilisation de ce terme est problématique dans le sens où sa définition est assez subjective et est très liée à la manière dont s'en saisissent les femmes elles-mêmes (Guérin et Kumar, 2011). La dirigeante de l'ONG A le définit « dans le sens de donner à ces femmes là les moyens économiques de surmonter leurs difficultés. C'est ça le but de l'*empowerment*²² ». Les gérantes du centre parlent elles d'un concept qui regroupe plusieurs aspects, renvoyant plutôt à une situation personnelle :

« L'*empowerment* c'est l'éducation. C'est le soutien. C'est le développement du niveau de réflexion. Ça peut être un *empowerment* économique. Ça peut être une formation. Ça peut être une préparation. Donc toutes ces choses, c'est un ensemble de choses, qui change n'importe quelle personne et lui change sa façon de penser.

²³ »

« L'*empowerment* économique ça veut dire que la personne a un travail, qu'elle est confortable dans sa vie, qu'elle a mis ses enfants à l'école, donc voilà, pour avoir une vie acceptable. Et bien sûr ça n'empêche pas aussi qu'elle acquiert des compétences, elle apprend..., n'importe quoi qui lui permet de vivre de façon confortable. Donc ça c'est très... ou même par exemple l'*empowerment* social, d'être une personne dans son environnement, respectée, de connaître sa valeur, de ne pas être mise dehors par le propriétaire de son logement...²⁴»

- 34 De plus, si les gérantes du centre décrivent les activités s'y déroulant comme un moyen pour les femmes d'y apprendre de nouvelles compétences, qu'elles soient techniques ou

sociales, cet espace peut aussi être regardé comme un lieu de réalisation de sociabilités familiales et amicales.

- 35 Outre la présence des enfants et des proches des gérantes dans le centre, un nombre important de participantes partagent des liens de parenté entre elles et avec les gérantes. Par exemple, les sœurs et la mère d'une des gérantes du centre participent aux activités de travaux manuels et de couture. Et s'il est ouvert à toutes les nationalités, ce sont exclusivement des Syriennes qui participent aux activités. Cette situation peut être expliquée par les réseaux personnels des gérantes, majoritairement syriens et en lien avec le monde associatif syrien. Ces liens ont aussi été visibles lors d'une sortie organisée par une association locale gérée par des Syriennes, à laquelle m'avait invitée l'une des gérantes du centre, et à laquelle trois autres ont participé. Sur la trentaine de participantes, seules cinq familles étaient en réalité présentes et deux des trois organisatrices entretenaient des rapports familiaux directs avec la directrice du centre (sa fille et la nièce de son conjoint).

Figure 3. Photo de la sortie – Image 2, Elsa Maarawi, 2022



- 36 Ce phénomène est bien décrit dans l'ouvrage collectif *Organizing women* (Chatty et Rabo, 1997) où les autrices expliquent la spécificité des organisations au Moyen-Orient en fonction du genre et des liens sociaux. Elles expliquent notamment l'importance des liens de parenté dans la constitution des groupes ainsi que l'importance de l'origine géographique rurale ou urbaine dans le rôle que jouent ces liens pour la constitution des organisations.
- 37 Cette réalité est renforcée par le système humanitaire qui s'appuie sur des Syriennes pour mettre en œuvre leur programme, que ce soit par l'utilisation de volontaires – comme décrit plus haut – ou par la participation aux formations et activités proposées, dont le nombre de participant·es est déterminant dans l'évaluation et la pérennité des financements (voir notamment Macias, 2019 sur la mise en chiffres de l'action

humanitaire). Le recrutement des mêmes personnes est un moyen de remplir les places. L'une des responsables de l'ONG A le déplore, en expliquant que selon elle, il faudrait recruter de nouvelles personnes, que les femmes qui sont impliquées sont assez formées et qu'il faudrait renouveler les groupes qui participent aux activités²⁵.

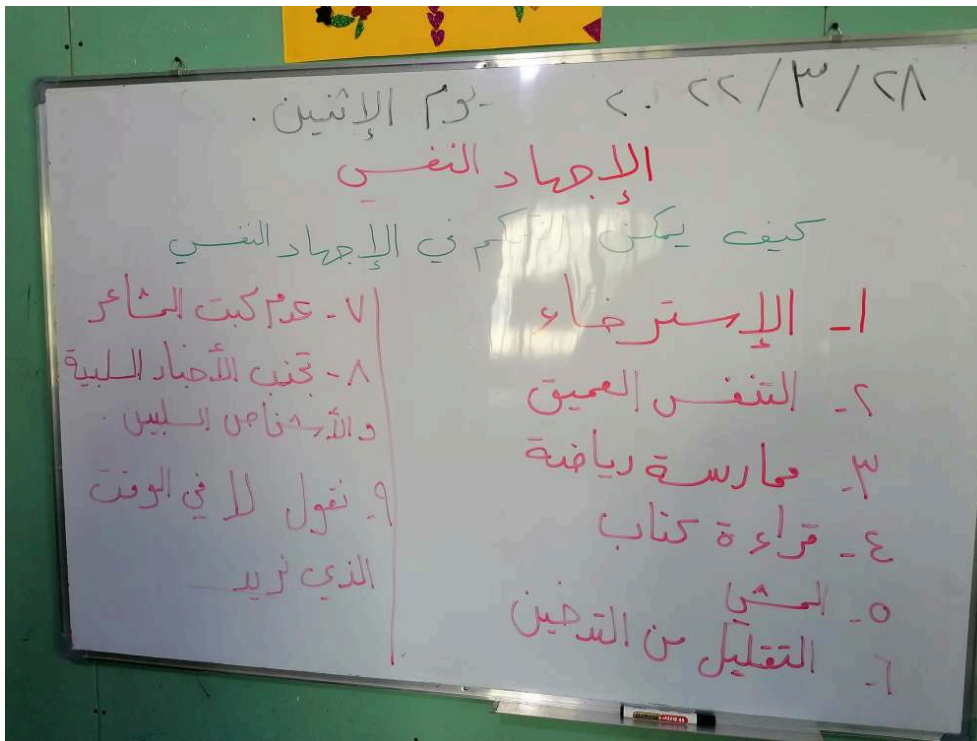
- 38 Effectivement, la particularité de la majorité de ces femmes est qu'elles ont précédemment servi pour d'autres ONG en tant que volontaires ou bénéficié de formations sur les thèmes de la communication notamment. Cette activité apparaît donc réservée à des femmes d'un niveau d'éducation intermédiaire (niveau baccalauréat ou premier cycle universitaire) qui leur permet d'accéder à ce type d'emploi informel.
- 39 En dehors des éléments ayant traits au genre et à la parenté, ce centre est effectivement un lieu où s'observent des relations sociales particulières entre différentes origines urbaines/péri-urbaines/rurales, intellectuelles/peu et pas diplômées, religieuses pratiquantes/ athées-laïques, dans un cadre structuré par le monde du développement, un entre-soi féminin syrien, et les appartenances sociales pré-migration.

Un ancrage dans les rapports sociaux préexistants à la migration

- 40 Comme l'a soulevé Suad Joseph, « l'organisation et l'appartenance de classe a des effets sur la façon dont les femmes participent à la politique – [au sens de l'organisation de la cité] – les processus dans lesquels elles s'engagent, les problèmes dont elles se saisissent, les relations sociales et politiques qu'elles établissent, les conséquences sociales et politiques de leurs actions politiques et la durée de leur participation » (Joseph, 2001).
- 41 Ce centre a été créé dans le cadre de l'ONG A dont les personnes dirigeantes se trouvent notamment à Beyrouth et en France, et issues de milieux intellectuels, comme c'est le cas pour plusieurs organisations fondées par des Syriennes (Fourn, Ibid). Ce rapport de classe entretenu par ces femmes avec les populations qu'elles entendent aider est conscient, comme le montre le discours d'Amal, fille d'un homme politique syrien :
- « À Beyrouth, je ne vis pas avec les Syriens seulement. Et je vis normalement, Syriens, Libanais, et je ne vois pas de.... Je n'ai pas de difficultés. Parce que je ne me sens pas visée par les gens comme les autres Syriens, parce qu'à mon avis, ce n'est pas seulement parce que les Libanais n'aiment pas les Syriens ou ils sont contre eux, c'est aussi un rapport de classe sociale.²⁶ »
- 42 Si Amal parle de son expérience au Liban comme séparée de sa vie en Syrie (« Je ne sais pas, moi quand j'ai quitté la Syrie, j'ai fait un black-out. Entre moi qui vivais là-bas et moi qui vis ici. C'est pour m'éviter de souffrir »), elle décrit une certaine continuité avec sa vie pré-migration : en Syrie, à Damas, elle gérait un établissement dans lequel elle organisait des rencontres culturelles. Elle était au cœur des milieux artistiques et intellectuels de la capitale syrienne. Aujourd'hui, elle dirige l'ONG A qui « organise les femmes » pour reprendre le titre de l'ouvrage de Chatty et Rabo, dans un but affiché militant féministe et démocratique. Il s'agit d'une organisation par des femmes d'origines sociales assez élevées, titulaires de diplômes universitaires, militantes politiques et laïques, mettant d'ailleurs en avant cette laïcité comme facteur d'égalité et de démocratie.

- 43 Malgré qu'elle admette qu'elle a dû adapter son discours pour composer avec les opinions des femmes auprès desquelles elle intervient, c'est-à-dire des musulmanes pratiquantes qui parfois utilisent le Coran pour justifier certains principes féministes, elle se détache de ce type de pratiques :
- « Il n'y a pas d'égalité dans tout ça. C'est une blague désolée [ton énervé]. Mais il y a beaucoup de femmes qui utilisent [la religion], je sais. J'ai discuté avec beaucoup de femmes [à ce sujet], mais il n'y a pas de...[égalité]. L'inégalité est claire et nette dans le Coran. Ça, il faut pas, mais il y a ce courant qu'on appelle le féminisme islamique.
27 »
- 44 De leur côté, les gérantes du centre sont plutôt issues de milieux sociaux intermédiaires, d'origine péri-urbaine de la banlieue de Damas ou Homs, certaines ayant été enseignantes comme Najwa et Fadia, ou gestionnaire d'entreprises familiales comme Dima qui avait un magasin d'habits, et Loubna qui cogérait un restaurant avec son conjoint. Ces femmes pratiquent la religion musulmane de façon active, portant un voile pour couvrir leurs cheveux, priant régulièrement dans le centre et jeûnant pendant le Ramadan et quelques jours (deux par semaine pour Najwa, de temps en temps pour Loubna) pendant le mois de Chaabane qui précède le mois de Ramadan. Outre les membres de leurs familles, elles partagent quelques traits avec certaines participantes aux activités, comme la région d'origine ou le niveau scolaire.
- 45 En fait, les participantes aux activités du centre peuvent être divisées en deux groupes : les participantes aux activités d'alphabétisation et de soutien psychosocial, et les participantes aux activités de travaux manuels et de couture. Ces deux groupes sont en effet très différents du point de vue de leurs origines sociales : quand les premières vivent dans des campements et/ou viennent de régions plutôt rurales autour d'Alep ou de Raqqa, et non-diplômées, les secondes sont issues de milieux urbains et péri-urbains autour de Damas et Homs, entretenant souvent des liens de parenté ou d'amitié avec les gérantes du centre. Elles ont d'ailleurs un accès privilégié à certains espaces du centre : deux des trois salles du centre leurs sont consacrées et leurs travaux sont exposés dans la grande salle. Les premières sont quant à elles confinées dans la salle dédiée aux cours d'alphabétisation qui se trouvent à l'entrée du centre, exposent leurs travaux dans leur salle et ne franchissent presque jamais cette frontière invisible.
- 46 C'est en observant les cours d'alphabétisation que les frontières sociales liées à des ressources culturelles semblent les plus flagrantes. Alors qu'un *empowerment* économique et social est mis en avant dans le projet du centre, restituant le projet initial de l'ONG A, où aucune mention de la religion n'y est faite, les cours d'alphabétisation sont un lieu pour les gérantes de transmission de valeurs correspondant à leur réalité. En utilisant des citations tirées du Coran ou des conseils de développement personnel sur comment prendre soin de soi comme la marche, le repos ou le fait de dire non quand on en a envie, les gérantes se saisissent des thèmes propres au monde du développement – comme l'*empowerment* – et les adaptent à leur réalité et environnement pour former les femmes qui participent aux activités du centre.

Figure 4. Photo du tableau – Image 3, Elsa Maarawi, 2022



Conclusion : un ancrage durable ?

« Les Syriens [...] « naviguent socialement » et développent, à travers des « arts de faire », des stratégies de survie et d'adaptation, ainsi que des points d'ancrage (domicile, quartier et lieux ressources) à partir desquels ils parviennent (ou non) à produire de la normalité dans un contexte d'incertitude et de violence, mais aussi de mise à distance de la guerre » (Boissière et Tohme Tabet, 2018)

- 47 À la lumière de ce que décrivent Thierry Boissière et Annie Tohme Tabet à Nabaa, les réseaux sociaux ont permis à des Syriennes vivant dans la Bekaa de contourner les interdictions de travailler et de créer des organisations, mobilisant leurs relations interpersonnelles pour créer des réseaux d'entraide et de formation.
- 48 Au Liban, la féminisation de l'aide humanitaire (Hyndman et Gilles, 2011) contribue également à donner une place aux Syriennes qu'elles n'avaient pas en Syrie : de femmes au foyer et/ou occupant des emplois dans l'enseignement ou le commerce de quartier, elles deviennent gestionnaires d'un centre et entretiennent des relations avec les bailleurs de fonds, les ONG... Elles occupent cette place grâce à leur genre et en fonction de critères sociaux tels que le milieu social d'origine ou l'âge. En effet, il conviendrait d'inclure également dans l'analyse les centres ouverts par des femmes plus jeunes, qui proposent d'autres types d'activités et développent un discours différent, notamment sur le besoin d'intégration des hommes dans les activités.
- 49 Enfin, l'appartenance de classe semble déterminante dans la place que ces Syriennes occupent dans le monde de l'aide et du développement : les femmes de classes intellectuelles et aisées sont en charge de la manière dont d'autres se regroupent, par leur recrutement, le choix des thèmes, l'organisation de formations et le transfert de financements. Celles de classes sociales plus populaires mais possédant un certain

capital intellectuel mettent en place les activités et négocient leur place dans la ville ou dans le monde de l'aide. Celles des classes populaires et d'origine péri-urbaine participent aux activités de travaux manuels et vendent leur réalisation à d'autres ONG. Et enfin celles de milieux plutôt ruraux et paupérisés assistent aux cours d'alphabétisation et n'ont que peu de visibilité et d'accès aux espaces du centre.

- 50 Les rapports de genre, de classe et de génération sont ici inséparables et concourent à expliquer les façons dont les Syriennes organisent leur exil dans cette région du Liban. Malgré un cadre légal et social défavorable à la présence syrienne au Liban, la porosité des frontières et des relations sociales entretenues par les deux sociétés – syrienne et libanaise – rendent possible un certain ancrage. Ce dernier est permis par des rapports de pouvoirs liés à l'appartenance de classe – permettant aux acteurs de naviguer dans le pays d'exil – de genre – déterminant dans l'activité associative – et de génération – sur laquelle se construisent les liens de parenté et de sociabilité. Cependant, d'autres facteurs sont à prendre en compte pour postuler à un ancrage durable, comme la situation économique et politique dégradée au Liban et en Syrie, qui poussent certaines à reprendre le chemin de l'exil, que ce soit vers l'Europe ou d'autres pays de la région.

BIBLIOGRAPHIE

Bank, André ; Fröhlich, Christiane (2021) The governance of Syrian refugees in the Middle East: Lessons from the Jordan and Lebanon Compacts, *Special Issue (SI) of Digest of Middle East Studies*, in Contribution to "Taking Stock of Middle East Migration since the Arab Uprisings", *Digest of Middle East Studies*, vol. 30, n°4, pp. 256-261. DOI : <https://doi.org/10.1111/dome.12247>

Boissière, Thierry ; Tohme Tabet, Annie (2018) Une économie de la survie au plus près de la guerre. Stratégies quotidiennes des réfugiés syriens à Nabaa, *Critique internationale*, vol. 80, n°3. DOI : <https://doi.org/10.3917/cii.080.0089>

Chalcraft, John (2009) *The invisible cage, Syrian workers in Lebanon*, Stanford University Press, 336 p.

Chatty, Dawn ; Rabo Annika (ed.) (1997) *Organizing Women. Formal and Informal Women's Groups in the Middle East*, Oxford & New York, Berg, 260 p.

Dahdah, Assaf (2015) *Habiter la ville sans droits : les travailleurs migrants dans les marges de Beyrouth (Liban)*, Aix-en-Provence, Université d'Aix-Marseille, 583 p., Th. Doct : Géogr. : Aix-en-Provence : 2015.

Doraï, Kamel (2015) Les Palestiniens et le conflit syrien. Parcours de réfugiés palestiniens en quête d'asile, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3, pp. 103-120. DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.7392>

Drif, Leila (2018) Être réfugié et « volontaire » : les travailleurs invisibles des dispositifs d'aide internationale, *Critique internationale*, 2018, vol.4, n° 81, pp. 21-42. DOI : [10.3917/cii.081.0021](https://doi.org/10.3917/cii.081.0021)

- Facon, Clothilde (2020) *The Power-Interest Nexus in Responses to Syrian Refugee Arrivals in Lebanon: Tensions and Interactions between the State and the International Community*, Civil Society Knowledge Centre, Lebanon Support, 1er octobre 2020. DOI : 10.28943/CSR.004.006
- Fakhoury, Tamirace (2020) *Refugee Governance in Crisis: The Case of the EU-Lebanon Compact*, Migration Governance and asYlum Crises (MAGYC). Disponible sur internet : <https://www.magyc.uliege.be/wp-content/uploads/2021/01/D2.3-v1December2020.pdf> (consulté le 20/02/2022)
- Fourn, Léo (2019) Les ambiguïtés du travail humanitaire. L'exemple des réfugiés syriens au Liban, *Confluences Méditerranée*, n° 111, pp. 61-74. DOI : 10.3917/come.111.0061
- Gade, Tine (2013) Conflit en Syrie et dynamiques de guerre civile à Tripoli, Liban, *Maghreb - Machrek*, vol. 218, n° 4, pp. 61-84. DOI : <https://doi-org.inshs.bib.cnrs.fr/10.3917/machr.218.0061>
- Hassine, Jonathan (2015) *Les réfugiés et déplacés de Syrie, Une reconstruction nationale en question*, Paris, L'Harmattan, 264 p.
- Human Rights Watch (2019) *Syrians Deported by Lebanon Arrested at Home. New Policy Forcibly Returns Thousands, No Due Process*, 2 septembre 2019. Disponible sur internet : <https://www.hrw.org/news/2019/09/02/syrians-deported-lebanon-arrested-home> (consulté le 01/05/2022)
- Human Rights Watch (2014) *Lebanon: At Least 45 Local Curfews Imposed on Syrian Refugees. Some Appear to Be Retaliation for August Clashes, Executions*, 3 octobre 2014. Disponible sur internet : <https://www.hrw.org/news/2014/10/03/lebanon-least-45-local-curfews-imposed-syrian-refugees> (consulté le 01/05/2022)
- Hyndman, Jennifer ; Giles, Wenona (2011) Waiting for what ? The feminization of asylum in protracted situations, *Gender Place and Culture*, vol.18, n°3, pp. 361-379. DOI : <https://doi.org/10.1080/0966369X.2011.566347>
- Janmyr, Maja ; Mourad, Lama (2018) Categorising Syrians in Lebanon as 'vulnerable', *Forced Migration Review*, n°57, pp.19-21. DOI : <https://www.fmreview.org/sites/fmr/files/FMRdownloads/en/syria2018/janmyr-mourad.pdf> (consulté le 01/05/2022)
- Joseph, Suad (2001) Women and politics in the Middle East, in Joseph, Suad ; Slyomovics, Susan. (ed.) (2001) *Women and Power in the Middle East*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 256 p.
- Galerand, Elsa ; Kergoat, Danièle (2014) Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, n°2, pp. 44-61. DOI : <https://doi.org/10.7202/1029261ar>
- Kikano, Faten ; Fauveaud, Gabriel ; Lizarral de, Gonzalo (2021) Policies of exclusion: The case of Syrian refugees in Lebanon, *Journal of Refugee Studies*, vol. 34, n°1, pp. 422-452. DOI : <https://academic.oup.com/jrs/article/34/1/422/6103158>
- Knudsen, Are John (2013) Violence et déplacement : la crise des réfugiés syriens au Liban, *Maghreb - Machrek*, n° 218, pp. 29-40. DOI : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2013-4-page-29.htm>
- Legal Agenda (2017), *الهام برجس، اللاجئون الى عرسال: أي دور تنظيمي للبلدية في ظل الهشاشة*, 10/03/2017, المفكرة القانونية, <https://legal-agenda.com> (consulté le 27/01/2022)

- Longuenesse, Elisabeth (2015) Travailleurs étrangers, réfugiés syriens et marché du travail au Liban, *Confluences Méditerranée*, vol. 92, n°1, pp. 33-47. DOI : <https://doi.org/10.3917/come.092.0033>
- Macias, Léa (2019) La mise en nombre des réfugiés syriens. Données humanitaires et cartographie du camp de Zaatari en Jordanie, *Socio-anthropologie*, n°40, pp. 45-55. DOI : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.5664>
- Mémoire Créative de la Révolution Syrienne (2018) *Chroniques de la Révolte Syrienne. Des lieux et des hommes 2011-2015*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, Creative Memory Website, 392 p. DOI : [10.4000/books.ifpo.12765](https://doi.org/10.4000/books.ifpo.12765)
- Naufal, Hala (2011) *La situation des réfugiés et travailleurs syriens au Liban suite aux soulèvements populaires en Syrie*, CARIM, Notes d'analyse et de synthèse, n°73 Disponible sur internet : <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/19879>
- Naufal, Hala (2012) *Les réfugiés syriens au Liban : entre l'approche humanitaire et les divisions politiques*, Technical Report, Migration Policy Centre Research Report, n°12 Disponible sur internet : <https://cadmus.eui.eu/handle/1814/24834>
- Picard, Elisabeth (2016) *Liban-Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, Arles, Actes Sud, 400 p.
- Pierret, Thomas (2012) La révolution syrienne : morphologie d'une militarisation, *Les Cahiers de l'Orient*, n°107, pp. 75-82. DOI : <https://doi.org/10.3917/lcdlo.107.0075>
- Ruck, Isabelle (2021) *Les apories de l'aide internationale : Le cas des politiques de soutien aux organisations de la société civile syrienne*, Papier de recherche, CAREP, Paris, 5 Janvier 2021 Disponible sur internet : <https://www.carep-paris.org/publications/les-apories-de-laide-internationale-le-cas-des-politiques-de-soutien-aux-organisations-de-la-societe-civile-syrienne/> (consulté le 30/04/2022)
- Lahoud-Tatar, Carine (2019) La politique du déni face aux multiples enjeux de la présence des déplacés syriens au Liban, *Hérodote : Revue de géographie et de géopolitique*, n°174, pp. 177-191. DOI : <https://doi.org/10.3917/her.174.0177>
- UNHCR (2021) *Fact Sheet Lebanon*, November 2021 Disponible sur internet : <https://reporting.unhcr.org/document/1262> (consulté le 20/02/2022)

NOTES

1. Plus de 6 millions de Syrien-nes ont trouvé refuge dans les pays limitrophes selon les données produites par le HCR (<https://data.unhcr.org/en/situations/syria>)
2. Les enquêtées ont été contactées via des personnes rencontrées en amont de la recherche, avec qui j'ai été mise en contact par la directrice d'une ONG syrienne que j'avais rencontrée dans le cadre d'une consultance réalisée avec une agence des Nations-Unis, pour laquelle j'écrivais un rapport sur le rôle des organisations de femmes dans la localisation de la réponse humanitaire à la crise syrienne. Les observations et les entretiens ont été effectués en langue arabe uniquement. Les noms des organisations et des personnes mentionnées dans ce texte ont été modifiés pour conserver l'anonymat des personnes interrogées.
3. Entretien avec Dima, le 12 avril 2022.
4. Les chiffres concernant les Syrien-nes au Liban ne sont qu'approximatifs, considérant d'une part les chiffres produits par le HCR qui n'enregistre plus officiellement les Syrien-nes depuis 2015, et les chiffres du gouvernement qui n'évoluent pas depuis cette date.

5. Le HCR est présent au Liban depuis 1963 mais il ne signe qu'en 2003 un accord fixant les conditions d'accueil temporaire et de transit des réfugiées avec le gouvernement libanais (Naufal, 2011)
6. Affrontements armés dans les quartiers populaires de Bab el-Tabbane et de Jabal Mahsen.
7. La bataille d'Ersal : affrontements, qui ont opposé d'un côté les forces armées libanaises et de l'autre, les groupes armés du Front Al-Nosra et de l'État islamique, ont fait plusieurs dizaines de mortes et plus d'une centaine de blessés civils, les soldats et les combattants, et contribué au puissant renforcement du sentiment anti-syrien (Civil Society Knowledge Center interactive timeline, 2017).
8. Les camp^{ment}s informels (*informal settlements*) sont le lieu de résidence d'environ 20% des Syrien,nes au Liban (Kikano, 2021)
9. D'après la mairie de la ville, 70% de la population vivant à Ersal serait syrienne (Legal Agenda, 2017)
10. D'après les informations recueillies auprès de la Municipalité d'Al-Marj le 28 mars 2022.
11. Informations recueillies par entretien avec une ONG internationale et une employée du HCR.
12. Le terme tactique est emprunté à Michel de Certeau, également utilisé dans la thèse d'Assaf Dahdah pour décrire les actions de marchands bangladais au Liban « Ce qui distingue les unes des autres, ce sont des types d'opérations en ces espaces que les stratégies sont capables de produire, quadriller et imposer, alors que les tactiques peuvent seulement les utiliser, manipuler et détourner » (De Certeau, 1990 : 51)
13. Le *Lebanon Crisis Response Plan* (LCRP) est le document indiquant la stratégie humanitaire nationale pour répondre aux besoins des Syrien,nes et populations libanaises désignées comme vulnérables.
14. Entretien réalisé avec Afnane à son domicile le 1^{er} décembre 2021
15. Idem.
16. Entretien réalisé avec Dima, ibid.
17. Idem.
18. Par exemple, l'une des ONG internationale interrogée dans le cadre de cette recherche a déclaré employer 30 volontaires parmi la population syrienne, dont 25 femmes.
19. Récit récolté lors d'un entretien informel au domicile de Yara le 1^{er} novembre 2021.
20. Propos recueillis auprès d'une dirigeante d'ONG locale issue de la société civile syrienne au Liban, le 11 février 2022.
21. Empowerment est traduit en arabe par تمكين, qui par ailleurs signifie l'action de consolider, de raffermir, de renforcer (Almaany.com)
22. Entretien réalisé avec Amal, employée de l'ONG A.
23. Entretien réalisé avec Dima, ibid., gérante du centre.
24. Entretien réalisé avec Najwa le 18 décembre 2021, gérante du centre. Les deux femmes, Dima et Najwa, sont gérantes du même centre.
25. Propos recueillis informellement, février 2022.
26. Entretien avec Amal, ibid.
27. Idem.

RÉSUMÉS

Suite au conflit débuté en 2011 et l'exode de millions de Syrien-nes en dehors de leur pays, le Liban a été l'un des principaux pays d'accueil de ces personnes. Malgré un contexte peu favorable à leur présence, restreignant l'accès à l'emploi et aux services, celle-ci est gérée par une variété d'acteurs, dont des organisations internationales et de la société civile. C'est dans ce cadre que certaines Syriennes ont pu trouver un moyen de s'ancrer dans le territoire libanais et plus particulièrement dans des villes de la Bekaa, terrain sur lequel s'appuie cet article issu d'une recherche doctorale en cours. L'activité associative a permis dans certains cas un ancrage au Liban, fondé sur les ressources de genre, de classe et d'âge des personnes concernées, et sur la reproduction de rapports sociaux existant avant l'exil.

INDEX

Mots-clés : empowerment, exil, expérience migratoire, femmes, genre, Liban, Syrien-nes

AUTEUR

ELSA MAARAWI

Doctorante en sociologie à l'Université Picardie Jules Verne et au CURAPP-ESS, chercheure associée à l'Ifpo (Liban).

maarawi.e@gmail.com